

PRESENTATION DU SENTIER DU RUISSEAU



Informations Générales :

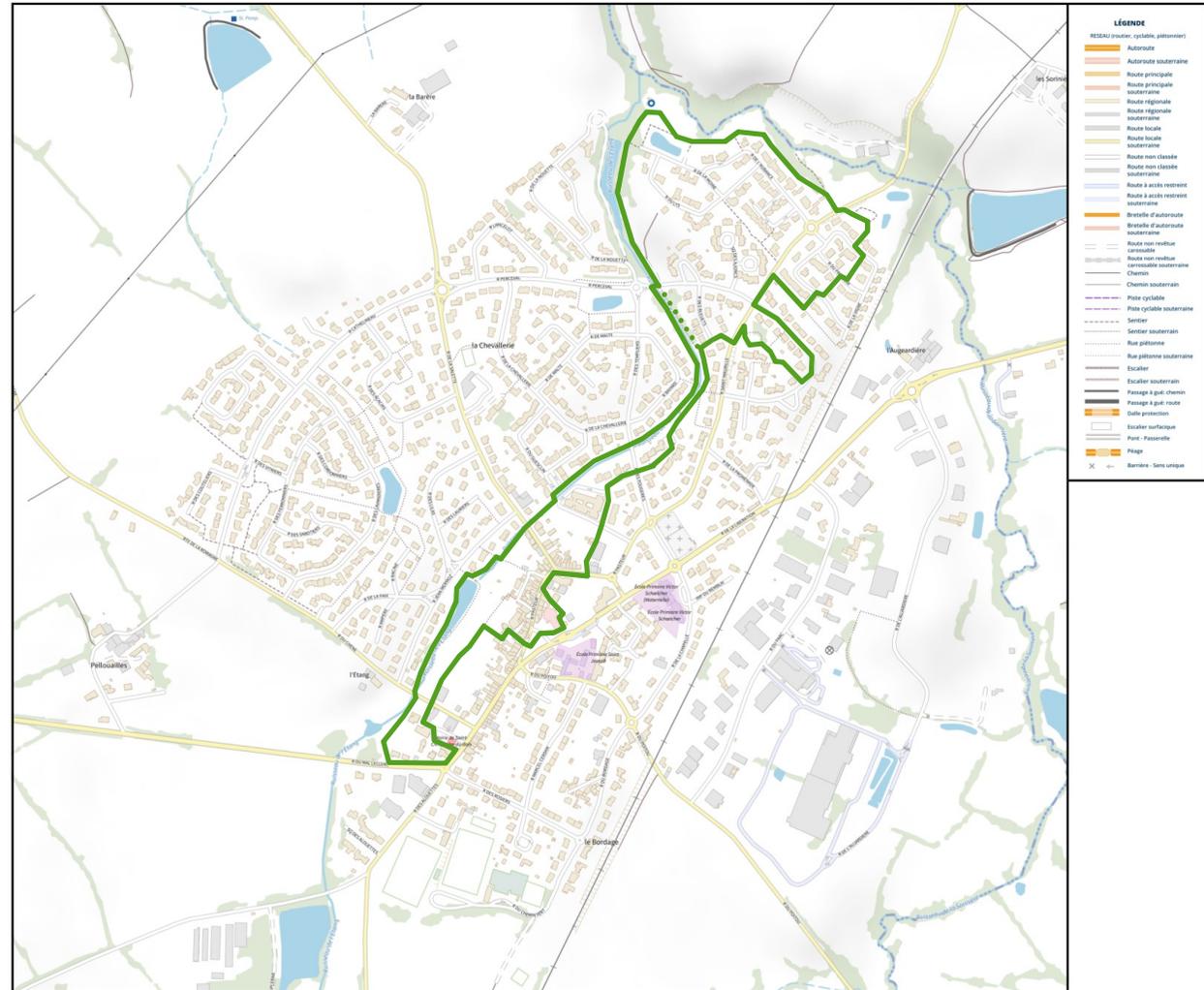
- ▶ 3,9 kms pour la Grande Boucle 
- ▶ 2,5 kms pour la Petite Boucle 
- ▶ 1,6 kms de chemins rendus carrossables (poussette, ...)
- ▶ 73 % de chemins + 27 % de route/trottoir

Stationnements Possibles :

- ▶ Etang (Rue Jean Mermoz)
- ▶ Square du Guesclin
- ▶ Parking de la Grotte N.-D. de Lourdes
- ▶ Résidence des Ormeaux
- ▶ Place de l'Eglise - Square Etienne Audfray
- ▶ Parking Rond-Point du Calvaire

Points de Vigilance :

- ▶ Quelques passages piétons restant à peindre et à sécuriser (Route de la Séguinière en cours)
- ▶ Quelques secteurs non accessibles PMR (escaliers Parc de la Charonnerie ou derrière Eglise)

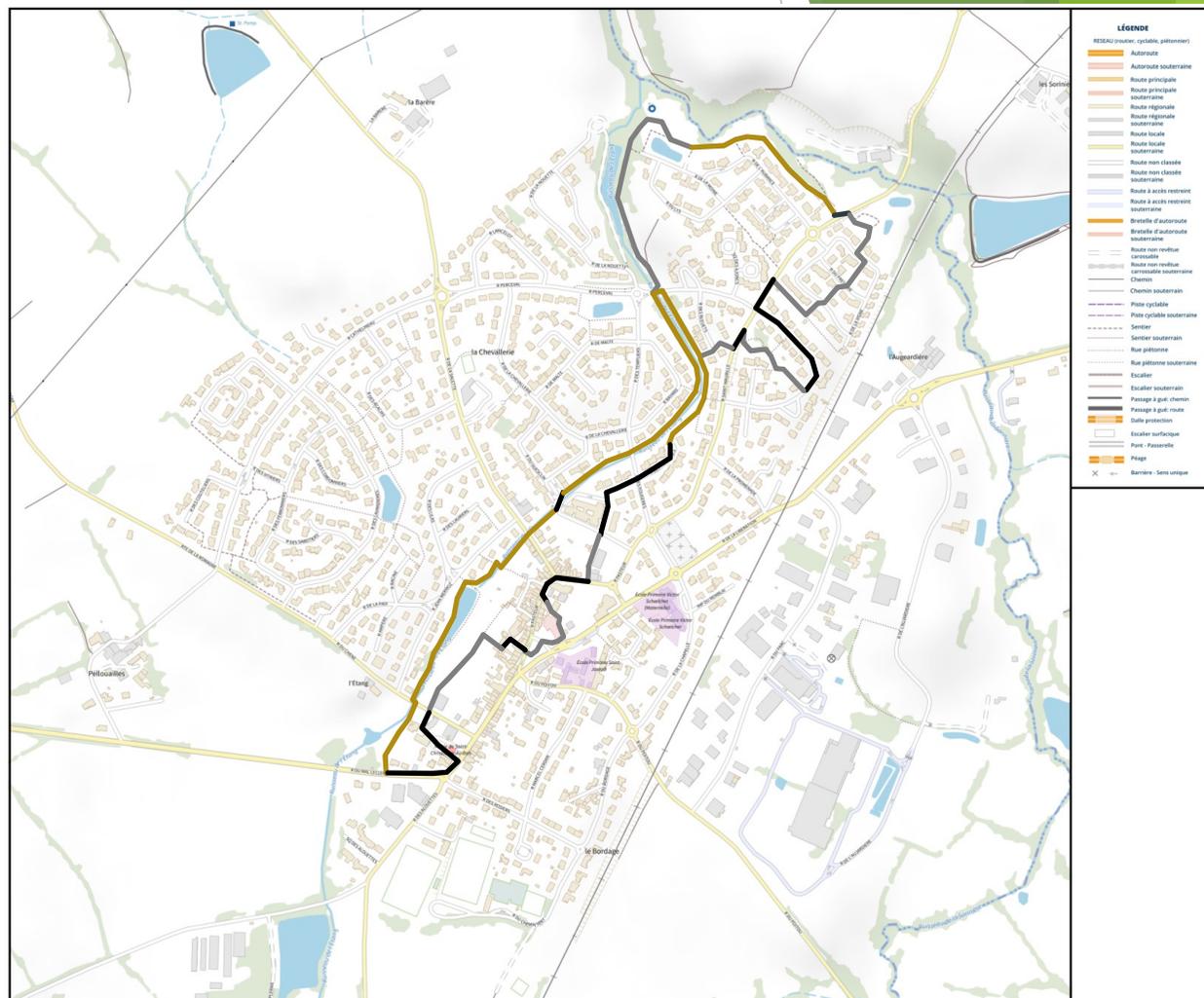


PRESENTATION DU SENTIER DU RUISSEAU



► Type de Terrain :

	Chemin rendu carrossable	1,6 kms	40 %
	Chemin existant	1,3 kms	33 %
	Route / Trottoir	1,1 kms	27 %



PRESENTATION DU SENTIER DU RUISSEAU



► Parcours Petite Boucle (2,5 kms) :

1. Départ Parking Etang (d'autres points de départ possibles)
2. Prendre à gauche l'aval de l'étang et longeant le ruisseau
3. Après 130 m, traverser la rue de la Salette
4. Prendre le square du Guesclin après le petit pont à gauche
5. Longer le ruisseau sur 150 m et traverser la rue des Fougères
6. Longer la gauche du ruisseau sur 330 m jusqu'à la rue des Genêts
7. Rester sur le trottoir et prendre à droite le chemin de l'autre côté du ruisseau
8. Longer le ruisseau jusqu'au Square des Aubépines (ne pas traverser sur la passerelle)
9. Emprunter la rue des Aubépines puis la rue des Eglantines.
10. Passer devant la résidence des Ormeaux et prendre le chemin en face passant derrière le garage et les commerces
11. Arrivé sur la rue Pasteur, traverser la route et prendre à droite
12. Après le n° 13, prendre le petit parking à gauche afin de rejoindre l'arrière de l'église (attention aux escaliers)
13. Passer devant l'église et prendre à droite pour traverser la place
14. A la moitié de la place, prendre à droite la rue des Tisserands
15. Au bout de la rue sur la gauche, prendre le chemin passant sous le porche puis prendre à gauche le chemin longeant les jardins
16. Arrivé rue du Chêne, traverser pour rejoindre le parking de la Maison de Santé. Contourner la Maison de Santé et remonter vers l'arrière de la Mairie
17. Devant la Mairie, prendre à droite puis encore à droite direction St-Aubin-des-A.
18. Prendre à droite le chemin pour rejoindre l'aire de Pique-Nique
19. De retour rue du Chêne (au niveau d'un ancien lavoir), traverser pour longer le ruisseau jusqu'à votre point de départ

